

# Description des travaux sur mare de tonne pour réduire de manière temporaire la surface à moins de 1 ha

Monsieur .....

Adresse .....

N° de téléphone .....

Propriétaire de la tonne immatriculée .....

commune de situation et lieu dit.....

Parcelles .....

Déclare les travaux de réduction temporaire de surface de la mare de tonne attachée à l'installation décrite ci dessus dont il est (1) :

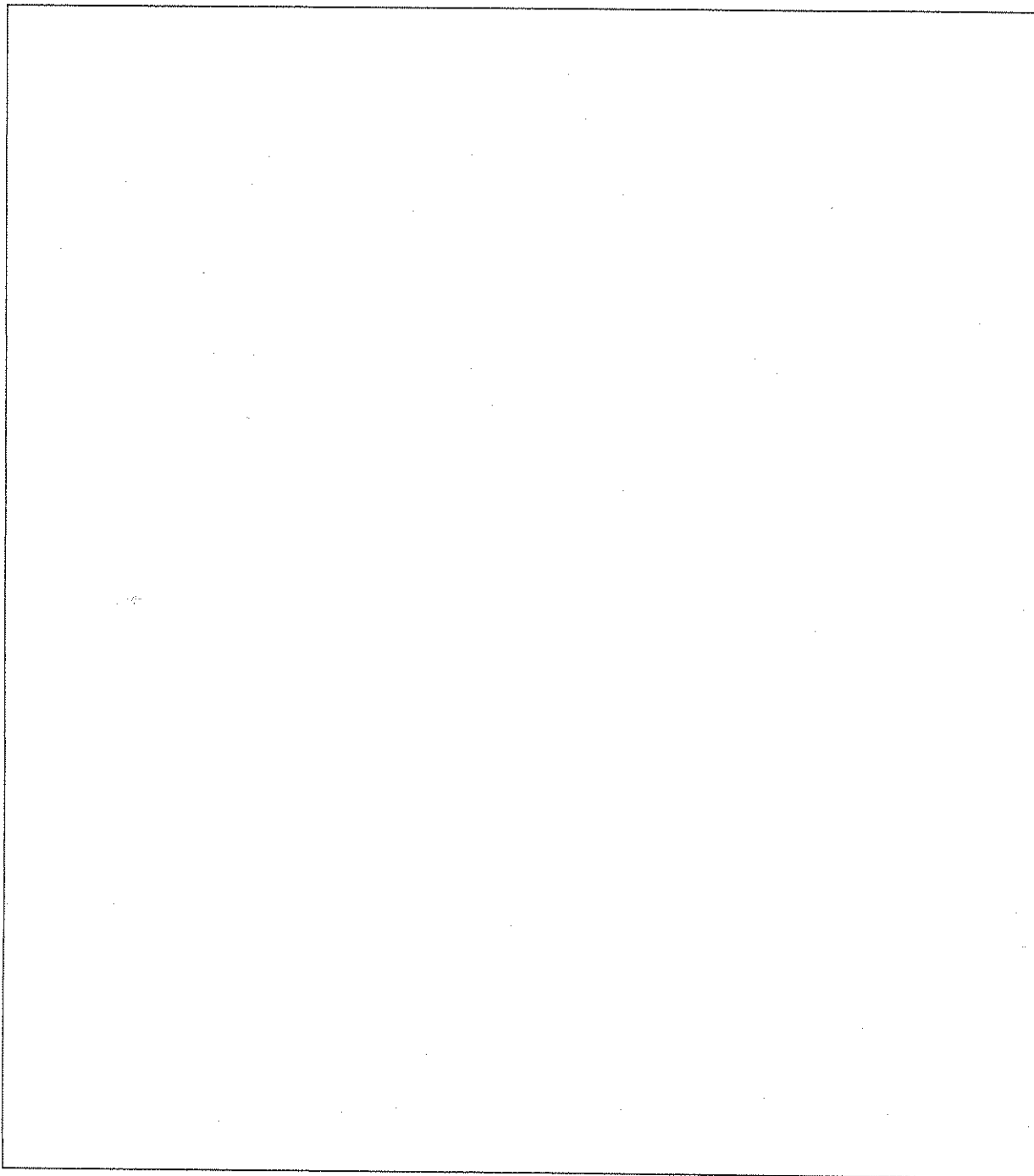
- Le propriétaire
- Possède une autorisation écrite du propriétaire de la mare, pour effectuer les modifications (joindre autorisation)

Les travaux envisagés sont (1)

- Curage vieux fonds vieux bords, les produits de curage permettant de réaliser un merlon de maximum 30 cm de haut. Le merlon ainsi créé pourra être renforcé par des lambourdes.
- Creusement sur une surface inférieure à 1 000 m<sup>2</sup>, permettant de réaliser un merlon de maximum 30 cm de haut. Le merlon ainsi créé pourra être renforcé par des lambourdes.

(1) Cocher la case.

Schéma décrivant les travaux (placer la tonne, la mare et le ou les merlons)



Cette description doit être renvoyée à la DDAF.

Dans un délai de 15 jours après réception, la DDAF informera le demandeur si les travaux sont soumis à la loi sur l'eau. En cas d'absence de réponse les travaux, les travaux ne relèvent d'aucune procédure au titre de la loi sur l'eau.

A  
Signature

le